

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9-171-1911 Congés

n° 9-171-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 171 du 01/02/1911

Date de publication
13 janvier 1911

Date du numéro
1 février 1911

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois, à passer en France, a été accordé à M. Graziani, commis de 1re classe des Douanes. A l'expiration de son congé, M. Graziani sera remis à la disposition du Département, pour être réintégré dans les cadres de la métropole.